



COMPTE-RENDU RAPPORT ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE ET EXTRAORDINAIRE

ALLIANCE PEC ISERE – RESEAU DES AMAP



Mercredi 12 avril de 18h30 à 21h30

Salle Décibeldonne à Meylan



LISTE DES PARTICIPANTS

- 52 personnes
- 26 AMAP représentées (dont 26 AMAP ayant pu voter)
- 5 paysans (dont 4 paysans ayant pu voter)
- 2 membres individuels sympathisants (dont 2 individuels ayant pu voter)
- 3 représentants d'associations
- 11 personnes excusées (dont 7 votes par procuration)

Nom et Prénom	Statut	Droit de vote
ODIER Irène	AMAPlanète Pontcharra	OUI
Marie-France Couillet	AMAPlanète Pontcharra	
Sten Forcioli	AMAP Paysages Pontcharra	OUI
Ogier Mylène	AMAP Terra Nostra Tencin	OUI
Serge Mérendet	AMAP Terra Nostra Tencin	
Hyvrard Anne française	AMAP du Manival Crolles	OUI
Nicolas Mallet	AMAP du Manival Crolles	
Emmanuelle Julo	AMAP Maison Bleue Montbonnot	OUI
Mireille Prédal	AMAP Maison Bleue Montbonnot	
Lugiez claire	AMAP des Adrets	OUI
De Vos Cécile	AMAP St Hilaire	OUI
Sylvain Ritter	AMAP de Revel	OUI
Ghislaine Rousset	AMAP Bernin	OUI
Nathalie barrier	AMAP La Terrasse	OUI
Sandra Bindel	AMAP à la Source d'Alleverd	OUI
Guy Claudon	AMAP du Vorz	OUI
Catherine Mottet	AMAP de l'Alloix	OUI
Christian Mottet	AMAP de l'Alloix	
Marie-José Stutz	AMAP de Biviers	OUI
Claude Rebotier	AMAP de Biviers	
Gérard Buisine	AMAP de Biviers	
Mireille Combe	AMAP Domène	OUI
Trapand Carole	AMAP Béalières	OUI
Daniel Rouzier	AMAP Béalières	
Pascale RIVIER	AMAP Béalières	
charlotte DELAUZE	AMAP Béalières	
François Blanc-Jouvan	AMAP Béalières	
JOURDAN Carole	AMAP des Z'Abeilles Grenoble	OUI
Maxime Tassin	AMAP des Z'Abeilles Grenoble	
Crozat Noëlle	AMAP Haricologik Grenoble	OUI
Alexandra Acca	AMAP à la Noix Grenoble	OUI
Nicolas Aubertin	AMAP Les Pouces Verts Grenoble	OUI
Cottrant Mathilde	AMAP aux Potes La Bifurk Grenoble	OUI

Gilles CLUTIER	AMAP la plaine Saint Martin d'Herès	OUI
Thomas Letz	AMAP la plaine Saint Martin d'Herès	OUI
Luc Ihli	AMAP Vert chez nous Noyarey	OUI
Patrick Combret	AMAP pour tous Seyssinet	OUI
Monique Ogier	AMAP pour tous Seyssinet	OUI
Bertrand Lagrange	AMAP Sassenage	OUI
Bruno Urbain	AMAP Sassenage	OUI
Koshiro IWAÏ	AMAP les arroches Viriville	OUI
Béalon Gilles	AMAP les arroches Viriville	OUI
Denis Rousset	Paysan	OUI
Joël Janona	Paysan	OUI
Christian Gaude	Paysan	NON
Dominique Truc-Vallet	Paysanne	OUI
Aldo Leuci	Paysan	OUI
Monique Dallet	Adhérent individuel (Grenoble)	OUI
Olivier Muller	Adhérent individuel (St Egrève)	OUI
Ludovic Cherpin	Réseau AMAP AURA	NON
Jean-François Baudin	Réseau AMAP AURA	NON
Emmanuel Dalloz	Association Solidarité Paysans (Ecout'agri)	NON

LISTE DES EXCUSES

Nom et Prénom	Statut	Procuration
	AMAP'Etit Salaise Sur Sanne	OUI
Sandra Djeradi	AMAP Les Epicureuils Echirolles	OUI
Pascal Verbruggen	AMAP des Vallons de La Tour Rochetoirin	OUI
Yildiz Verdier	AMAP Mon Bio Panier Bourgoin Jallieu	OUI
M Laure Billaz	AMAPter à St Hilaire du Touvet	OUI
Myriam Herbst	Paysanne	OUI
Nicole Caillot	Adhérente individuelle (sympathisante)	OUI
Jacqueline Collard	Association SERA	NON
Christophe Ferrari	Président Grenoble-Alpes-Métropole	NON
Berthaud Karine	Chargée de mission circuits-courts Grenoble-Alpes-Métropole	NON
Jean-Pierre Barbier	Président Conseil Départemental de l'Isère	NON

1. ACCUEIL A L'AG – QUESTIONS A L'ARRIVEE DES PARTICIPANTS

Une question a été proposée lors de l'arrivée de chaque participant avec 3 réponses possibles par personne.

« Question : Quelles sont pour vous les missions prioritaires pour l'association ? »

Missions	Votes
1 ^{er} : Promouvoir politiquement l'agriculture paysanne/bio/locale	24 votes amapiens 1 vote paysan 3 votes individuels
2 ^{ème} : Mettre en contact les « candidats amapiens » avec les Amap et les « candidats paysan en Amap » avec les Amap	14 votes amapiens 2 votes paysans 1 vote individuel
3 ^{ème} : Soutenir les petits paysans	13 votes amapiens 2 votes paysans
4 ^{ème} : Aller à la rencontre des paysans partenaires pour s'informer sur leur métier et ses contraintes	13 votes amapiens 1 vote individuel
5 ^{ème} : Créer des réseaux avec des associations de la même philosophie que nous et monter des actions communes	10 votes amapiens 1 vote individuel
6 ^{ème} : Etre un relais d'expériences entre Amap et/ ou entre paysans	8 votes amapiens 2 votes paysans
6 ^{ème} (ex aequo) : Garantir l'éthique des Amap	7 votes amapiens 2 votes paysans 1 vote individuel
7 ^{ème} : Créer des outils pour améliorer le fonctionnement des Amap	6 votes amapiens 1 vote individuel
8 ^{ème} : Assurer les obligations légales des Amap (assurances, convention de mises à disposition des locaux municipaux...)	4 votes amapiens
9 ^{ème} : Organiser des événements d'éducation populaire ou ludiques autour de l'alimentation et de l'agriculture	2 votes amapiens 1 vote individuel
10 ^{ème} : Etre médiateur en cas de problème entre les paysans partenaires et les amapiens	2 votes amapiens
10 ^{ème} (ex aequo) : Editer des lettres d'informations pour le réseau	1 vote amapien 1 vote individuel
10 ^{ème} (ex aequo) : S'impliquer dans le développement du réseau régional des Amap	1 vote amapien 1 vote individuel
11 ^{ème} : Développer la communication de l'association sur les réseaux sociaux	1 vote individuel

2. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2016-2017

Le bilan des activités menées par le réseau en 2016 ainsi que le programme des actions prévues en 2017 ont été présentés par les bénévoles administrateurs du réseau.

Concernant le bilan des actions menées en 2016 :

- Alexandra a présenté les différentes manifestations auxquels le réseau des AMAP a participé en 2016 ainsi que l'expérimentation des portes ouvertes des AMAP, temps fort coordonné par le réseau.
- Sandra a souligné l'implication du réseau dans la sensibilisation des futurs paysans à l'agriculture paysanne et biologique et à la commercialisation en circuits-courts, à travers sa participation à un forum au lycée agricole de St Ismier avec plusieurs élèves de BPREA, MFR etc. Sandra a aussi présenté le film documentaire qui a été co-réalisé en 2016 avec l'association Repérages « Gaspillage alimentaire : de quoi en faire tout un plat ! ».
- Dominique a parlé des actions reconduites annuellement par le réseau, comme l'accompagnement des créations d'AMAP, l'accompagnement des fermes candidates pour des partenariats avec des AMAP, l'accompagnement des demandes de partenariat.
- Enfin, Olivier a quant à lui parlé de l'accompagnement du développement des pratiques dans les AMAP et dans le mouvement des AMAP en présentant les différents outils créés et les différentes formations inter-AMAP qui ont eu lieu en 2016 pour pérenniser le mouvement.

Concernant le programme des actions pour 2017 :

- Mireille a présenté de nouveaux projets envisagés pour sensibiliser les citoyens aux enjeux agricoles et alimentaires et aux pratiques durables, avec le projet de réaliser des cycles de conférences-débats avec l'intervention d'experts scientifiques, des cycles de pièces de théâtre sur des problématiques agricoles avec l'intervention de compagnies de théâtre, le projet d'appuyer et/ou d'organiser des soirées d'informations sur le thème « Une AMAP, qu'est-ce que c'est ? Mon métier de paysan, qu'est-ce que c'est ? », ou encore le projet de reconduire les portes ouvertes des AMAP et des fermes en AMAP.
- Olivier nous a rapidement représenté les actions qui seront aussi reconduites en 2017, et a expliqué plus longuement les formations envisagées en 2017 pour accompagner le développement des pratiques dans les AMAP et le mouvement des AMAP ainsi que le projet d'un « cahier national d'expériences en AMAP » porté nationalement pour capitaliser les expériences en AMAP.

Les participants à l'AG n'ont pas eu de question particulière sur le rapport d'activités 2016-2017.

Vote du rapport d'activités 2016-2017 :

- Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2016-2017

Concernant le bilan financier de 2016 :

Sylvain nous a exposé la situation financière du réseau avec l'évolution des finances depuis 2015. En effet, il était important de rappeler l'évolution de la situation financière entre 2015 et 2016, car l'association a connu des diminutions importantes des subventions entre 2015 et 2016, avec une baisse notamment de la subvention de moitié du Conseil Départemental de l'Isère.

Pour compenser cette baisse de subvention, de nombreux efforts budgétaires ont été réalisés entre ces deux années, dont des dépenses désormais incompressibles davantage (changement du local bureau, limitation

des déplacements etc.). Le réseau a aussi revu la convention de reversement des adhésions avec le réseau régional des AMAP et a baissé le montant reversé pour faire face aux difficultés rencontrées par le réseau Isérois.

L'association a enregistré un déficit de 1 164 € en 2016.

Concernant le budget prévisionnel en 2017 :

Sylvain a d'abord présenté un scénario optimiste c'est-à-dire un scénario où les comptes seraient à l'équilibre du fait de l'obtention des nouvelles subventions sollicitées, la reconduite au même montant des subventions de 2016 et une cotisation des amapiens qui augmente.

Un scénario plus pessimiste mais plus réaliste a ensuite été présenté, engendrant un déficit important (près de 12 000 €), compte-tenu de plusieurs suppositions envisagées : non reconduction de la totalité des financements perçus en 2016 (notamment avec l'annonce d'une baisse de la subvention Grenoble Alpes Métropole de 7 000 € et aucune subvention du Département de l'Isère (-6 000 €)), non obtention de la totalité des nouvelles subventions demandées, pas d'augmentation de la cotisation des amapiens.

Plusieurs échanges ont eu lieu à la suite de cet exposé, notamment sur les financements privés qui ont été sollicités en complément qui interpellent des amapiens : Chloé informe les membres que le réseau a déposé des dossiers de demandes de soutien financier auprès du Crédit Mutuel et de la Fondation Nature et Découverte pour financer la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne, notamment les spectacles de théâtre sur l'agriculture.

Un amapienne propose aussi l'idée de réaliser un banquet paysan, à l'image de celui organisé par la Confédération Paysanne pour engendrer quelques recettes pour le réseau.

Vote du rapport financier 2016-2017 :

- Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

4. AG exceptionnelle : situation financière et survie du réseau

Après avoir expliqué la situation financière du réseau et que sa survie est menacée, Sylvain propose des scénarios pour permettre une plus grande indépendance financière du réseau. Ces scénarios concernent une évolution de la cotisation des foyers amapiens à partir de 2017.

Trois scénarios sont proposés :

- Une cotisation à 15 euros : pour s'aligner avec la cotisation des autres départements du territoire Auvergne-Rhône-Alpes collectée par le réseau régional AURA et pour permettre un peu plus d'indépendance financière du réseau isérois. Dans le cas du scénario pessimiste, une hausse à 15 euros de l'adhésion permet de réduire le déficit de près de 3 500 euros.
- Une cotisation à 20 euros : pour permettre encore plus d'indépendance financière. Dans le cas du scénario pessimiste, une hausse à 20 euros de l'adhésion permet pratiquement d'annuler le déficit, car le déficit est réduit de près de 11 000 euros.
- Une cotisation qui est maintenue à 11 € : la survie du réseau est clairement menacée dans le cas du scénario pessimiste ; des mesures notamment sur le temps de travail salarié seront à prévoir dès la fin d'année.

Il ressort des échanges une volonté claire des AMAP de soutenir la pérennisation du réseau.

Si plusieurs AMAP souhaiteraient voter le 2^{ème} scénario pour amener dès 2017 plus d'indépendance financière du réseau, d'autres AMAP sont plus réservées sur une évolution directement pour 2017 de près de 100 % de l'adhésion : les amapiens présents à l'AG soulignent qu'ils sont militants et soutiennent depuis plusieurs années le réseau mais ils évoquent la difficulté de faire passer le message aux autres foyers amapiens des AMAP, souvent

éloignés des problématiques du réseau. Un argumentaire expliquant la hausse de la cotisation est d'ailleurs demandé par les référents Alliance dans les AMAP pour les aider à expliquer cette hausse aux foyers amapiens de leur AMAP.

Chloé souligne à cet effet le rôle important des référents Alliance dans les AMAP pour diffuser et expliquer le rôle du réseau et les problématiques rencontrées. Il est important que chaque amapien se rende compte qu'au-delà de sa participation à une AMAP, il fait partie d'un mouvement bien plus large qui est celui des AMAP, structuré en réseau permettant un engagement collectif indispensable pour peser sur les politiques publiques.

Le président du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-François Baudin, est intervenu également pour expliquer la situation du réseau régional et national, fragilisés également par les baisses de subvention, notamment le réseau régional dont l'unique financeur public était la Région Rhône-Alpes. Une hausse de l'adhésion avait été également votée lors de leur dernière assemblée générale en 2016 avec une cotisation à 15 € pour toutes les AMAP du territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Il partage aussi l'expérience du réseau des AMAP départemental de la Savoie qui a voté lors de son assemblée générale une cotisation à 17 €.

Suite aux échanges avec les participants à l'annonce des premiers scénarios, il est alors proposé un autre scénario avec une progressivité de l'adhésion.

De ce fait, trois nouveaux scénarios sont proposés :

- Scénario 1 : Une cotisation à 20 € dès 2018
- Scénario 2 : Une cotisation à 15 € pour 2017 et une cotisation qui passe à 20 € en 2018 (avec la possibilité d'une cotisation solidaire à hauteur de 20 € dès 2017)
- Scénario 3 : Une cotisation qui est maintenue à 11 € avec le risque de voir disparaître le réseau

Vote (des participants sont partis avant le vote, d'où un nombre un peu moins importants de votants) :

- Scénario 1 approuvé à 16 votes
- Scénario 2 approuvé à 18 votes
- 0 votes pour le scénario 3

C'est donc une progressivité de l'adhésion qui est votée à partir de 2017 : une cotisation à 15 € en 2017 (avec la possibilité d'une cotisation solidaire à 20 € dès 2017) puis une cotisation à 20 € en 2018.

5. Election des membres représentants du réseau pour 2017 (conseil d'administration)

Le réseau a renouvelé ses membres représentants au sein des 4 collègues du conseil d'administration :

- 13 membres représenteront le réseau : 7 représentants d'AMAP, 3 représentants des paysans en AMAP, 1 représentation d'un partenaire institutionnel, 2 membres individuels sympathisants
- 5 nouveaux membres ont proposé leur candidature au CA
- 8 ont renouvelé leur candidature au CA
- 7 ont démissionné du CA (parmi eux, 3 représentants d'associations ne se sont pas encore prononcés pour renouveler leur participation au CA pour 2017)

Le réseau remercie les membres qui se sont engagés au sein du réseau ces dernières années. Le réseau remercie également ceux qui poursuivent leur engagement au sein du réseau et ceux qui ont décidé d'y participer cette année !

Voici la nouvelle composition de conseil d'administration :

Collège A Paysans	Collège B AMAP	Collège C Membres individuels	Collège D Associations et institutions
Denis Rousset (<i>Maraîcher</i>)	Sylvain Ritter (<i>AMAP La goutte d'eau Revel</i>)	Nicole Caillot	Stéphane Vaussenat (Commune de Pinsot)
Aldo Leuci (<i>Eleveur volailles</i>)	Mireille Prédal (<i>AMAP Maison bleue Montbonnot</i>)	Dominique Truc-Vallet (<i>anciennement éleveuse fromages vaches et chèvres</i>)	
Christian Gaude (<i>Production œufs</i>)	Sandra Bindel (<i>AMAP à la Source Allevard</i>)		
	Ghislaine Rousset (<i>AMAP Bernin</i>)		
	Patrick Combet (<i>AMAP Seyssinet</i>)		
	Alexandra Acca (<i>AMAP à la Noix Grenoble</i>)		
	Nicolas Aubertin (<i>AMAP Les Pouces Verts Grenoble</i>)		

Vote du nouveau CA :

- Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

6. Campagne de mobilisation nationale « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons ! »

Le réseau a profité de son assemblée générale, qui précède les élections présidentielles et législatives pour faire connaître à ses membres la campagne de mobilisation nationale du mouvement des AMAP « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons ! ».

Quelle campagne ?

Le réseau a rappelé le contexte politique de notre région qui rend de plus en plus difficile le développement, voire le maintien, d'une agriculture paysanne biologique et citoyenne. Et quel sera le contexte national, à l'issue des prochaines échéances de 2017 ?

C'est pourquoi le mouvement des AMAP, en tant que mouvement citoyen, souhaite sensibiliser à l'occasion des prochaines élections présidentielles et législatives les candidats et les citoyens pour défendre et promouvoir une agriculture biologique, paysanne, citoyenne.

Pour cela, une campagne du mouvement des AMAP est lancée « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons ! » pour inviter les candidats aux élections présidentielles et législatives à s'engager pour mettre en place une nouvelle démocratie agricole et alimentaire (avec l'idée notamment de faire évoluer la gouvernance des instances en matière agricole et garantir l'ouverture aux acteurs de l'Agriculture Citoyenne (futurs Conseils citoyens de l'agriculture et l'alimentation)).

Nous sommes plus de 250 000 amapien-ne-s en partenariat direct avec près de 4000 paysan-ne-s, qui montrent quotidiennement que les AMAP sont une des alternatives crédibles au productivisme agricole et à l'industrialisation de l'alimentation.

Comment participer ?

Le réseau a présenté les différentes actions qui peuvent être menées par les AMAP dans cette campagne :

- Des actions de diffusion des messages et des actions portées par la campagne.
- Des actions de mobilisations pour mobiliser des amapiens et paysans en AMAP et sensibiliser le grand public. Des fiches pratiques sur le site internet informent les membres du réseau des mobilisations qu'ils peuvent mener pour diffuser les messages de la campagne : organisation de Bals de l'agriculture citoyenne, des temps d'échange, des interviews du public avec des poireaux-trottoirs.
- Des actions dites d'interpellation directe des candidats aux élections présidentielles et législatives à l'aide notamment d'un manifeste qui détaille notre vision de l'Agriculture Citoyenne et les propositions que nous demandons aux candidats de soutenir pour mettre en place une nouvelle démocratie agricole et alimentaire.

Un kit de mobilisation a été mis à disposition de chaque référent des AMAP avec des flyers et un manifeste à diffuser au sein de leur AMAP.

A l'occasion de l'assemblée générale, le réseau a proposé d'interpeller collectivement les candidats aux élections législatives : pour cela, il a été proposé de réaliser une carte postale de notre mouvement en Isère qui sera personnalisée avec la bannière de la campagne et ensuite envoyée aux candidats aux élections législatives avec le manifeste pour donner notre vision de l'agriculture citoyenne.

Ceci nous donnera l'occasion d'interpeller les candidats sur notre mouvement et d'éventuellement par la suite les solliciter pour des soutiens financiers pour poursuivre le développement de l'agriculture paysanne, biologique et des AMAP.

Prochaines échéances :

- 23 avril et 7 mai : élections présidentielles
- 11 et 18 Juin : élections législatives